



La Tour-de-Trême, le 2 janvier 2011

Aux Tambours des Sociétés de Musique
Aux Sociétés de Fifes et Tambours du Canton

10 ans déjà !

Chers Moniteurs et Monitrices,
Chers Amis et Amies de la Baguette,

Eh oui, déjà 10 ans ! Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que la 10^e édition des Rencontres Gruériennes du Tambour aura lieu le samedi 7 mai 2011 à la Salle Communale de La Tour-de-Trême.

A l'occasion de cet anniversaire, nous avons décidé d'innover et de rendre nos rencontres plus proches des concours qui se déroulent sur le plan fédéral. En effet, pour les catégories tambours 1 et tambours juniors 1, le concours se déroulera sur 2 postes avec une marche et une composition. Pour la catégorie tambours juniors 2 et tambours minimes, les concurrents devront présenter, en plus de leur pièce de choix, le roulement comme principe. Vous trouverez tous les détails dans le programme de travail en annexe. Comme lors des éditions précédentes, elles se dérouleront en 3 volets, soit :

1^{er} volet : le concours de solistes

Le concours de solistes se déroulera le matin selon le programme de travail en annexe.

2^{ème} volet : apéritif

A l'heure de l'apéritif, le verre de l'amitié sera offert à tous les tambours, fifres et accompagnants présents.

3^{ème} volet : les productions des sections

L'après-midi sera consacré aux prestations des sections. Notre collège d'experts se fera un plaisir et un devoir d'y apporter remarques et commentaires, lesquels resteront confidentiels.

Nous vous prions de bien vouloir compléter les formulaires d'inscription et d'y joindre deux copies des pièces qui vont être interprétées par chaque soliste et section. Afin de couvrir une partie des frais d'organisation de cette journée, la finance d'inscription est de CHF 25.— par soliste et de CHF 10.— par section. Vous voudrez bien vous en acquitter à l'aide du bulletin de versement ci-joint. Le délai d'inscription ainsi que le règlement de la finance d'inscription sont fixés au 15 février 2011.

Avec nos plus cordiales salutations.

Pour le Comité d'Organisation des Rencontres Gruériennes du Tambour

Le Président

Raphaël Dupasquier

Le Secrétaire

Daniel Gachet



PROGRAMME DE TRAVAIL

Tambours, catégorie T1

T1.1 Marche au choix

Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2

T1.2 Composition au choix

Une composition au libre choix des classes 1 ou 2

Les marches ne sont pas admises

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique 20 points

Rythme 10 points

Dynamique 10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1991 à 1970

Tambours juniors, catégorie T1J

T1J.1 Marche au choix

Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2

T1J.2 Composition au choix

Une composition au libre choix des classes 1 ou 2

Les marches ne sont pas admises

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique 20 points

Rythme 10 points

Dynamique 10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1995 à 1992



PROGRAMME DE TRAVAIL

Tambours, catégorie T2

T2 Composition au choix ou marche

Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1991 à 1970

Tambours juniors, catégorie T2J

T2J.1 Principe

Roulement selon la méthode « Roulement »

T2J.2 Composition au choix ou marche

Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 50 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1995 à 1992



PROGRAMME DE TRAVAIL

Tambours minimes, catégorie TM

TM.1 Principe

Roulement selon la méthode « Roulement »

TM.2 Composition au choix ou marche

Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point	Classe 2 : 0.80 point	Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point	Classe 5 : 0.20 point	Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 51 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1996 et plus jeunes

Tambours vétérans, catégorie TV

TV Composition au choix ou marche

Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point	Classe 2 : 0.80 point	Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point	Classe 5 : 0.20 point	Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 41 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1969 et plus âgés



PROGRAMME DE TRAVAIL

Fifres, catégorie F

F Composition au choix

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1991 et plus âgés

Fifres juniors, catégorie FJ

FJ Composition au choix

Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1992 et plus jeunes

Fifres : conditions particulières :

Nous nous réservons le droit de supprimer les concours fifres si un effectif minimum de 6 concurrent-e-s n'est pas atteint sur l'ensemble des deux catégories F et FJ. Dans ce cas, nous nous réservons également le droit de ne pas engager d'experts fifres pour les prestations des sections fifres et fifres-tambours.

Sections : tambours, fifres et fifres-tambours

La totalité du répertoire selon les classifications de l'ASTF peut être interprétée dans ces trois catégories. Toutes les pièces présentées seront notées par le jury selon les tables actuelles de l'ASTF, mais aucun classement ne sera établi (les résultats sont confidentiels). Les annotations et remarques du jury ne sont faites que dans le but de permettre aux sections d'améliorer leurs qualités musicales et de se préparer dans des conditions de concours pour les fêtes régionales et fédérales.



10^{ÈMES} RENCONTRES GRUÉRIENNES DU TAMBOR

7 MAI 2011 – LA TOUR-DE-TRÈME



Nom de la Société:

Inscriptions des pièces de la section tambours	
	Pièce
1.	
2.	
3.	

Inscriptions des solistes tambours catégories T2, T2J, TM et TV						
	Nom	Prénom	Année	Pièce	Compositeur	T-shirt *)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

*) Veuillez svp indiquer la taille du T-shirt souhaitée comme prix souvenir : XS, S, M, L, XL, XXL

Veuillez indiquer le nombre de personnes
désirant prendre le repas de midi sur place :

Lieu et date :

Signature :

Finance d'inscription : Fr. 25.-- / soliste et Fr. 10.-- / section
Retourner à : Daniel Gachet, Erlenweg 66, 3178 Bösing
Délai : 15 février 2011
Note : Nous vous prions de bien vouloir joindre 2 copies des partitions par inscription.



10^{ÈMES} RENCONTRES GRUÉRIENNES DU TAMBOUR

7 MAI 2011 - LA TOUR-DE-TRÈME



Nom de la Société:

Inscriptions des solistes tambours catégories T1 et T1J					
Nom	Prénom	Année	Pièce	Compositeur	T-shirt *)
1.			M :		
			C :		
2.			M :		
			C :		
3.			M :		
			C :		
4.			M :		
			C :		
5.			M :		
			C :		
6.			M :		
			C :		
7.			M :		
			C :		
8.			M :		
			C :		

*) Veuillez svp indiquer la taille du T-shirt souhaitée comme prix souvenir : XS, S, M, L, XL, XXL

Veuillez indiquer le nombre de personnes
désirant prendre le repas de midi sur place :

Lieu et date :

Signature :

Finance d'inscription : Fr. 25.-- / soliste et Fr. 10.-- / section
Retourner à : Daniel Gachet, Erlenweg 66, 3178 Böisingen
Délai : 15 février 2011
Note : Nous vous prions de bien vouloir joindre 2 copies des partitions par inscription.